Projet pédagogique des temps périscolaires 2023/2024

Ecole maternelle Julie Daubié

Directeur Périscolaire SOUPAULT Camille

Table des matières

Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire *2*

Grandes lignes PEDT 2

Laïcité 3

La charte de la pause méridienne 3

Organigramme service périscolaire *4*

I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE *5*

a. Situation géographique 5

b. Description des locaux 5

c. Public accueilli 5

d. Moyens humains 5

e. Moyens financiers 7

f. Formation 7

II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE *8*

a. Modalités d'inscription 8

b. En cas d'accident 9

III/LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS *9*

a. PAI 9

b. Accueil des enfants en situation de handicap 10

IV/Démarche pédagogique *11*

a. Les besoins de l'enfant maternelle (3/6 ans) 11

b. Objectifs généraux 12

c. Thème de l'année 12

d. L'accueil du matin 13

e. La pause méridienne 13

f. Accueil du soir 14

g. Organisation des temps 15

h. Palette générale d'activités proposées 17

i. Projets en lien avec le thème 18

j. Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets 19

V/PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS *20*

VI LA PLACE DES PARENTS *22*

VII ÉVALUATION *22*

VIII ANNEXES *23*

Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas ou de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et les besoins des enfants.

Nos objectifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- Le confronter aux joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous ferons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.

Grandes lignes PEDT

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans au lieu de 14, un animateur pour 14 enfants au lieu de 18 de plus de 6 ans).

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Laïcité

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

La charte de la pause méridienne

Durant l'année 2023, plusieurs groupes de travail composés de représentants d'agents de restauration, d'entretien, d'animateurs et les directeur.rice.s de l'Education Nationale ont été constitués pour participer à la construction d'une charte de la pause méridienne.

Cette charte vise à être un outil de référence, un ensemble de repères pour quiconque souhaite connaître les priorités de la politique de restauration scolaire de la Ville des Lilas, mais également une ligne directrice pour tous les partenaires en charge de cette pause méridienne. Elle a aussi pour finalité de faire connaître les valeurs et les objectifs poursuivis.

Ce document sera disponible dans le courant de l'année 2024.

Organigramme service périscolaire

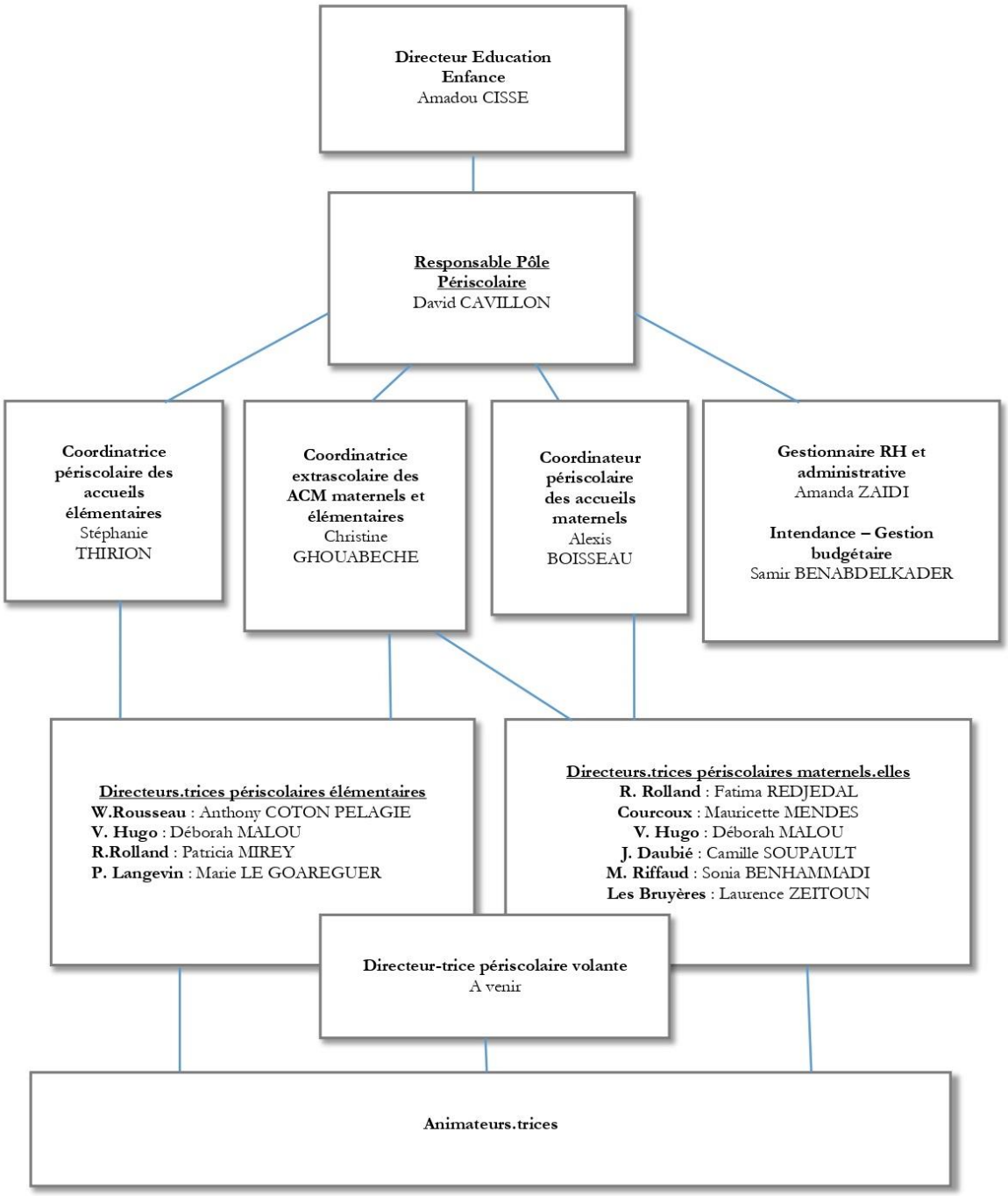

I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

a. Situation géographique

L'Ecole Maternelle Julie Daubié est une école Lilasienne située au 21 rue Paul Langevin, elle communique avec l'école élémentaire Paul Langevin.

b. Description des locaux

L'école accueille 7 classes. Elle se compose de la façon suivante :

- Une salle périscolaire.
- Une rotonde et une salle de motricité (en commun avec les enseignants).
- Deux réfectoires.
- Trois groupes sanitaires.
- Une cour avec une structure de jeux (toboggans, ponts suspendus, échelles).
- Une cour dédiée aux vélos
- Deux dortoirs (petits)

c. Public accueilli

Nous accueillons des enfants de maternelle âgés de 2 ans et demi à 6 ans sur trois temps :

- Le matin environ 9 enfants.
- La pause méridienne : environ 135 enfants répartis en deux services
  - ✓ 1er service 75 enfants dont 45 petite section et 30 moyens
  - ✓ 2ème service 60 enfants dont 25 moyens et 35 grands
- Le soir environ 65 enfants (de la petite section à la grande section)

d. Moyens humains

L'équipe d'animation de Julie Daubié est composée de :

- 1 directeur périscolaire BAFD
- 5 animateur.trice.s diplômés BAFA
- 3 animateur.trice.s non diplômées
- 1 stagiaire BAFA
- 4 ATSEM uniquement pour la pause méridienne.

Le Rôle et les missions du Directeur :

- Accompagner l'équipe d'animation à l'écriture de leurs projets d'animation
- Ecrire le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la collectivité (municipalité) et des projets d'animation
- Connaitre et se tenir informer de la règlementation de la DDCS[1]
- Coordonner l'équipe d'animation
- Animer les réunions avec l'équipe
- Veiller à la mise en place des projets d'animation et des activités adaptées au public accueilli
- Veiller à l'organisation sur le terrain.
- Veiller à la mise en place des règles de sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- Veillez à une bonne communication avec la coordinatrice des écoles maternelle, les parents, et l'ensemble des partenaires (le corps enseignant et les agents de service, ATSEM).

Le Rôle et missions de l'animateur.trice

- Être en mesure de mettre en place un projet d'animation
- Prendre connaissance du projet pédagogique de l'accueil
- Connaitre et se tenir informer de la règlementation de la DDCS*
- Veiller à la sécurité physique et morale du public accueilli
- Proposer des activités adaptées à l'âge de leur public et de leur projet d'animation
- Encadrer et animer les différents temps d'accueils matin, de la pause méridienne, et du soir)
- Veillez à une bonne communication avec les parents, le corps enseignant, les agents de service, et l'ensemble des partenaires.

*Direction Départementale de la Cohésion Sociale

e. Moyens financiers

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la **Caf** soutient le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaire déclaré auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

- Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants. Cette somme permet de se fournir en matériel fongible (jeux, peinture, feuilles…)

f. Formation

La **formation** professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- ✓ Formation de professionnalisation au 1er emploi
- ✓ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- ✓ Formation de perfectionnement
- ✓ Formation d'intégration
- ✓ Formation personnelle
- ✓ Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents à se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours de la fonction publique. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.
De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

Chaque année, nous travaillons sur un plan de formation qui comprend quatre volets :

Formation pour répondre aux obligations réglementaires :

- SB (surveillant de baignade), BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).
- Sécurité et secours au travail (SST), équipement de protection individuelle (EPI) et prévision des recyclages.

Formation pour faciliter l'inclusion des enfants :

- Former les animateurs.trices à la psychologie des enfants aux besoins éducatifs particuliers.

Accompagner les agents dans leur évolution de carrière :

- Échange de savoirs et mobilisation des ressources présentes sur la Ville.
- Approfondissement des connaissances du statut de la fonction publique territoriale.
- Besoin de se familiariser avec les outils informatiques et numériques.
- Élaboration et écriture de projets.

Technicité du métier d'animateur et/ou directeur

- Travail sur le thème de la santé.
- Risques et dangers des écrans et réseaux sociaux, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire.
- Technique d'animation.
- Montage photos/vidéos, sports, Arts plastiques, Grands jeux, Danse, Savoir conter et jeux théâtraux…
- Développement durable « Eco-môme »
- Connaissance de l'enfant et de ses besoins
- Analyse de pratique
- Communication et autorité bienveillante

II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

a. Modalités d'inscription

L'accès aux services d'accueil et de loisirs nécessite une inscription annuelle préalable renouvelable au début de chaque année scolaire à l'aide de la fiche sanitaire (indispensable en cas d'accident pour les services de santé ainsi que prévenir les familles), que la fréquentation de l'enfant soit quotidienne ou occasionnelle. La fiche sanitaire doit être retournée à l'ETE.

Tout changement en cours d'année (téléphone, adresse personnes autorisées à venir chercher l'enfant…) doit impérativement être signalé au service Périscolaire ou au service éducation.

b. En cas d’accident

Pour les petits accidents, l’enfant sera directement soigné par l’équipe d’animation (nous disposons de désinfectant, compresses stériles et pansements ainsi que de poches froides) un cahier de pharmacie est renseigné par la personne qui apporte les soins. La famille sera prévenue immédiatement par téléphone ou au moment de récupérer l’enfant, en fonction de la gravité.

En cas d’accident plus grave, nous faisons appel aux secours directement puis suivons les instructions reçues. La famille est contactée juste après ou simultanément par un autre adulte.

Une déclaration d’accident permet ensuite aux parents de mener à bien les démarches de soin de l’enfant.

III/LA VOLONTÉ D’ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

a. PAI

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le gouter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

b. Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaitre un peu plus sur ses habitudes et ses particularités dans le but que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein de la collectivité.

La présence sur le service périscolaire d'une référente handicap, comme personne ressource, nous permet de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Le poste reste vacant à ce jour.

IV/Démarche pédagogique

a. Les besoins de l'enfant maternelle (3/6 ans)

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.

Les besoins physiologiques

Le besoin de se nourrir, de s'hydrater, de dormir, d'être en bonne santé, d'être propre.

Le besoin de sécurité physique et psychologique

Le rôle de l'animateur périscolaire et de la directrice périscolaire ici est non seulement de limiter les dangers mais également d'informer l'enfant. Pour ça, on va lui apprendre à les identifier. Dès la petite section, on va utiliser le mot « danger » pour interdire ou prévenir l'enfant.

Le besoin d'appartenance

Il s'agit d'un des besoins de l'enfant qui va rester présent tout au long de sa vie. Le besoin de se sentir appartenir à un groupe, une culture, une communauté, une famille. C'est se sentir aimé, inclus, partager des choses et participer.

Ici le rôle de l'équipe d'animation est d'être vigilant sur les liens sociaux de chacun.

Le besoin de l'estime de soi

L'enfant tout comme l'adulte va avoir un besoin d'estime de soi. Elle dépend bien sûr de l'estime externe, l'opinion que les autres portent sur lui. Mais elle dépend aussi de l'estime interne, l'opinion qu'il porte sur lui-même. C'est sur l'estime externe que notre rôle professionnel va pourvoir s'exercer le plus. L'équipe va pouvoir le faire en soulignant toutes les petites victoires, les progrès de l'enfant. C'est cette reconnaissance qui va provoquer chez lui le sentiment de fierté, de satisfaction personnelle. Un des besoins de l'enfant est de se sentir utile, apprécié pour qui il est et respecté. Le responsabiliser, lui demander son aide pour des tâches simples, dès la petite section, contribuent à cette estime. Et tout cela contribue également à l'estime interne de l'enfant.

Le besoin de réalisation de soi

L'enfant tout comme l'adulte ressent le besoin d'explorer le monde. Une nécessité de comprendre les choses, de s'épanouir et de trouver sa place dans l'univers.

Tous ces besoins sont travaillés de façons ludiques avec les animateurs sur les temps périscolaires et les pauses méridiennes.

Cette méthode pédagogique est une méthode participative. Cette méthode pédagogique favorise la capacité de mis en projet.

Voici quelques exemples d'approches pédagogiques que nous utiliserons à divers moments du déroulement d'une animation (ou projet d'animation).

-Expériences scientifiques (besoins d'apprendre, découverte du monde qui l'entoure, la confiance en soi l'autonomie)

-Danse (apprendre à connaitre son corps et de l'espace qui l'entoure, apprendre à se repérer musicalement, développer sa concentration, développer sa synchronisation)

-Défilé et création de costumes dans les couleurs du thème (développement de la motricité fine, l'imaginaire, le travail collectif.

-Lecture d'histoires.

b. Objectifs généraux

-Permettre à l'enfant de découvrir l'environnement de « la jungle » avec sa faune et sa flore.

-Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant

-Favoriser le Vivre ensemble, développer l'autonomie

c. Thème de l'année

L'équipe d'animation sera amenée à proposer un panel d'activités adaptées aux besoins de l'enfant et aux motivations de chacun. Le tout en lien avec le thème choisi par les animateurs « la jungle ».
Pourquoi ce thème ?
Après des échanges avec l'équipe d'animation lors de l'élaboration du projet pédagogique, l'envie de partager autour d'un environnement immersif avec un contenu ludique et pédagogique nous a amené à ce choix. La palette de transmission de savoir adultes-enfants est large et intéressante, ainsi que la diversité des activités que l'on peut proposer : danses, décoration, défilés, arts plastiques, contes et histoires.
Pour mener ses projets, l'équipe d'animation s'appuiera sur une démarche participative qui permettra aux enfants de s'exprimer et les rendra acteurs de leurs réalisations. Afin de les sensibiliser, nous utiliserons comme support, les livres, la musique, les vidéos.

De nombreuses activités manuelles, culturelles seront proposées, ce qui permettra aux enfants de développer leur créativité et leur imagination tout en découvrant d'autres modes de vie.

La participation à ces projets est au choix de l'enfant.

d. L'accueil du matin

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas, de repos organisés, tout en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et bien sûr les besoins des enfants.

<table>
<tr><th colspan="2">L'ACCUEIL MATINAL</th></tr>
<tr><td>Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil</td><td rowspan="3">Le matin est un moment charnière pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons donc des activités calmes pour qu'il puisse commencer sa journée en douceur (la lecture, le dessin, les puzzles …). Pour les plus actifs nous leur proposerons des jeux de construction, jeux de société.</td></tr>
<tr><td>Permettre aux enfants un réveil en douceur et de mieux vivre la séparation.</td></tr>
<tr><td>Favoriser leur choix</td></tr>
</table>

e. La pause méridienne :

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se socialiser et de découvrir les goûts et les saveurs. Mais pas seulement, il apprend le savoir être (la politesse, l'autonomie…) A ce titre ce sont aussi des temps d'apprentissages.

Tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains et jeter l'essuie mains à la poubelle après chaque utilisation.

Les enfants pourront aller aux toilettes, seuls (pour les plus grands) en prévenant les animateurs.

SECTIONS	RÔLE DE L'ADULTE	TYPES D'APPRENTISSAGES
PETITES	- Être à table avec les enfants. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	La découverte de la vie collective, la maitrise d'une fourchette et d'un couteau, la découverte de certains aliments, se déshabiller seul. Se repérer dans la structure…Puis il apprendra à
MOYENNES et GRANDES		se servir seul, la notion de partage, ne plus manger avec un bavoir mais une serviette, débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, ne pas couper la parole et discuter sans crier…

f. Accueil du soir

L'autonomie : l'enfant est acteur de ses loisirs et choisira librement les activités auxquelles il souhaitera participer.

La socialisation : nous favoriserons l'épanouissement individuel, dans les limites imposées par la vie collective.

L'épanouissement : nous proposerons aux enfants des activités physiques, créatives, ludiques. Ce panel, permettra de stimuler leur curiosité.

Le ressourcement : nous veillerons à respecter le rythme de vie de chacun en fonction de l'âge et de l'état de fatigue.

Pour répondre à ces objectifs nous proposons et mettons en place des activités et des ateliers.

OBJECTIFS DES ACTIVITES	
Développer l'imagination, la créativité à travers les activités manuelles.	Proposition d'activités variées (peinture, modelage, perles, fresques, masques, etc.)
Développer la motricité à travers les activités physiques et des jeux de ballons.	Parcours de motricité, relais variés, jeux musicaux, initiation au basket et au football
Aider l'enfant à avoir confiance en lui à travers le chant et la danse.	Organiser des moments où ils pourront danser, chanter seul, en petit groupe ou en grand groupe
Valoriser leur travail à travers une exposition en fin d'année	Exposition de la fête de fin d'année qui peut être enrichie par un petit spectacle (chants/danses)

g. Organisation des temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30/8h30	*Accueil périscolaire*	*Accueil périscolaire*		*Accueil périscolaire*	*Accueil périscolaire*
8h30/11h30	CLASSE	CLASSE	Accueil 8h-9h30 Centre de loisirs et repas 9h30- 13h15	CLASSE	CLASSE
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	CLASSE	CLASSE	Centre de loisirs 13h15-16h30 Sortie 16h30- 18h45	CLASSE	CLASSE
16h30/18h45	*Accueil périscolaire*	*Accueil périscolaire*		*Accueil périscolaire*	*Accueil périscolaire*

L'accueil du matin

Horaires : 7h30 - 8h30

Effectifs : 12

Encadrement : 2 animateur.trice.s

7h25 : Arrivée des 2 animateur.trice.s, préparation des coins d'accueil : dessins, puzzles, dinette, jeux de société, bibliothèque.

7h30 : Ouverture des portes

Les enfants sont pris en charge lorsque que les parents partent.

Les animateurs proposent des activités calmes.

8h25 : Rangement des différents coins avec les enfants.

8h30 : Les ATSEM viennent chercher les enfants des classes petits /moyens dans la salle périscolaire. Une animatrice accompagne les petits dans leurs classes où les ATSEM les attendent.

Pause méridienne

La directrice de l'école est signataire de la convention municipale pour la pause méridienne.

Horaires : 11h30-13h30
Effectif : environ 135 enfants
Encadrement : 10 animateurs et 4 ATSEMS

1er service : 40 petits, 35 moyens, encadrés par 5 animateurs et 4 ATSEMS

11H30 : 4 animateurs vont récupérer les classes des petits et petits/ moyens dans leurs classes avec l'aide de 4 ATSEM et passent aux sanitaires.

11h40 : Repas.

12h15 : Sortie du réfectoire. Chaque section est accompagnée dans un espace défini pour des chants ou les jeux musicaux. Une partie des petits seront installés dans leur dortoir respectif avec les ASTEM. Les moyens partent en activité avec 2 animateurs de 12h30 à 13h30.

12h30 : Préparation pour la sieste (déshabillage). L'endormissement est ponctué par la lecture de petites histoires.

13h30 : Relais des enseignants.

2ème service : 60 Enfants (Moyens/Grands) encadrés par 5 animateurs, le directeur périscolaire.

11h30 : Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe. Passage aux toilettes puis petite réunion dans la salle de motricité pour la présentation des ateliers. Le groupe est scindé en deux pour éviter le trop plein de bruit et une meilleure appréciation des ateliers annoncé

11h40 : Début des ateliers (jeux extérieurs, jeux de société, jeux musicaux, danse, activités manuelles)

12h15 : Rangement. Passage aux toilettes.

12h20 : 1 groupe est organisé afin de se retrouver tous ensemble dans l'attente de la mise au propre du réfectoire. Cette attente est complétée de petites chansonnettes de devinette ainsi que des rythmes corporelle.

12h45 : Repas

13h20 : Sortie du réfectoire et passage aux toilettes.

13h30 : Relais des enseignants

L'accueil du soir

Horaires : 16h40 - 18h45 Effectifs : 60 enfants Encadrement : 7 animateurs

16h30-16h40 : Départ des enfants qui ne sont pas inscrits à l'accueil du soir.

16h30 : Les enfants sont pris en charge dans leur classe. L'appel est fait puis tous les groupes passent aux toilettes pour se rendre au réfectoire.

16h45 : Goûter.

17h00 : présentation des activités et sortie du réfectoire, passage aux toilettes, lavage de mains

17h15 : Ouverture des portes aux parents par la directrice périscolaire. Début des activités. Le rangement s'effectue au fur et à mesure des départs

18h45 : Fermeture des portes.

h. Palette générale d'activités proposées

Les différentes activités proposées aux enfants lors des accueils sont :

Des activités dite ''libres'' comme, les jeux de construction, dessin et coloriage, jeux de société, jeux d'imitation (poupées, voitures, dinettes...), bibliothèque etc.

Et des activités dite ''dirigées'' qui sont les travaux manuels (peinture, modelage, fresques, masques), les chants et comptines, l'expression corporelle (danse), et les jeux intérieurs, jeux extérieurs (motricité, jeux de ballon…).

i. Projets en lien avec le thème

Cette année l'équipe d'animation a choisi le thème de « La Jungle»

Ateliers Périscolaires sous le thème de la « Jungle »			
Travaux Manuels	**Chants et Comptines**	**Expression corporelle**	**Jeux Intérieurs Jeux Extérieurs**
Jeux de société, maquette, éléphant 3D, tigre 3D, costumes…	Chansons douces, contes et histoires pour l'endormissement, 1 chanson écrite	Danses, défilés	Jeux de société, parcours motricité, jeu de construction, mini jeux

Projet maquette :

Il s'agit de créer un grand village d'animaux tout au long de l'année. Les enfants participeront à des ateliers en petits groupes sur les temps de la pause méridienne ou du soir.

L'objectif est d'adapter la difficulté aux enfants et de les faire travailler à partir d'un modèle.

Le temps fort du projet sera l'assemblement des différentes productions sur une maquette commune.

Les acquisitions visées sont : la motricité fine, apprendre à utiliser la colle, les ciseaux. La vision en trois dimensions, la responsabilisation. Dans la mesure où le résultat final dépendra de chacun, cela peut amener également à apprendre à travailler en équipe, se répartir les tâches.

Un aquarium sera également réalisé pour mettre en évidence la biodiversité, en utilisant du matériel de recyclage.

Projet animaux géants : dans ce projet il s'agit de créer à grande échelle des animaux à l'aide du papier mâché et tout autre matériel de récupération, principalement du carton. On sensibilise les enfants à la récupération, au recyclage et comment donner une deuxième vie aux objets. Cela prendra différentes formes, comme un crocodile en 3D, des tableaux en reliefs. Ce projet s'inscrit dans une volonté de développement durable portée par la ville Des Lilas. Les enfants pourront participer à cet atelier sur les temps du midi et du soir, et apprendront que l'on peut créer à partir de tout.

Projet danse : le projet danse a plusieurs volets : tout d'abord nous proposons régulièrement des moments de danse libre sur les temps d'accueil du soir et à la fin de la pause méridienne (13h15-13h30). Chaque enfant est libre d'aller et venir et des enchainements de pas sont proposés par l'animatrice ou par les enfants entre eux. Ce fonctionnement permet d'instaurer une ambiance festive même pour ceux qui ne dansent pas, il permet aux enfants de se relâcher ou de se défouler. Les animatrices ont également constaté les années précédentes que cela favorise l'estime de soi et permet à des enfants de vaincre leur timidité, de s'intégrer au groupe.

L'autre volet concerne la mise en place de chorégraphies dirigées, que l'on présente lors de la fête de fin d'année. Les enfants sont costumés et un effet esthétique de groupe est visé. La chorégraphie évolue au fur et à mesure des séances qui ont lieu entre le mois de Janvier et le mois de Juin, sur les temps de la pause méridienne.

Défilés de costumes : sur le même concept que la danse, les enfants pourront défiler sur un fond musical lors de la fête de fin d'année, l'accent est mis sur la confection en atelier des costumes.

Fresques sur le thème de la Jungle : Afin de créer un univers et apporter un côté immersif au projet, nous allons multiplier les décorations murales sous formes de panneaux et de fresques. Les supports utilisés sont des grands cartons sur lesquels les enfants dessinent à l'aide d'un rétroprojecteur, puis ils peignent. Cette méthode permet de faire participer au maximum les enfants, tout en ayant un rendu dont ils sont fiers. Cela renforce leur estime de soi et participe grandement à l'immersion dans le thème.

Projet à la découverte des fossiles : ce projet n'entre pas dans le thème de la jungle. L'objectif de ce projet est de proposer une exposition interactive en fin d'année avec la possibilité pour les visiteurs, de toucher, manipuler et jouer avec les objets présentés. Les activités prévues sont les suivantes : confectionner des fossiles, faire un grand bac de fouilles archéologiques, construire des squelettes de dinosaures. On cherchera à développer la motricité fine, l'audition, le langage, la notion du temps. Au cours des séances on favorisera les amitiés, l'estime de soi et le questionnement/la curiosité.

j. Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets

La Ville des Lilas porte depuis plusieurs années un projet alimentaire au travers de la restauration scolaire visant à promouvoir une alimentation durable tout en préservant l'équilibre alimentaire pour une meilleure santé des enfants.
Plusieurs leviers sont utilisés pour permettre cette évolution tels que la mise en place d'actions en lien avec le gaspillage alimentaire, la suppression progressive du plastique et l'éducation au goût.
Un enfant n'est jamais « forcé » à consommer le contenu de son assiette, mais est encouragé à le goûter : c'est parfois l'occasion pour lui de diversifier son alimentation et de découvrir de nouvelles saveurs.
L'équipe d'animation qui encadre les enfants lors du déjeuner est accompagnée par le Service Restauration qui propose des actions de sensibilisation autour de l'alimentation. Les animateur.rice.s peuvent ainsi mieux orienter les enfants vers des repères alimentaires plus larges qui leur permettront de développer leur goût et découvrir de nouvelles saveurs.

Les animateur.rices, au même titre que les agent.es de restauration et les ATSEM, ont par leur attitude une influence sur les enfants pendant le repas.
Notre travail s'articule principalement autour de 3 axes :

- Éduquer au goût (en annonçant et expliquant le repas à venir, ateliers de dégustation)
- Lutter contre le gaspillage (en incitant à se servir la juste dose en fonction de leur faim)
- Sensibiliser au tri des déchets (des tables de tri sont à disposition)

V/PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

Les droits de l'enfant

La ville Des Lilas est partenaire de l'Unicef et propose chaque année une présentation autour des droits de l'enfants. Cela se présente sous forme d'une exposition et d'un moment de partage où sont présentés les travaux effectués sur l'ensemble de la commune.

Egalité fille/garçon

Nous travaillons dans un souci d'égalité et gardons cette démarche en tête dans tous les aspects de notre métier ; l'objectif est d'avoir une attitude vis-à-vis des enfants qui ne renforcent pas les stéréotype de genre (les garçons pompiers et les filles princesses), nous cherchons au contraire à ouvrir le champ des possibles pour que chaque enfant se sente bien et libre.

Education au développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »
G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisés sur ce thème.

Les Lilas sur Sports

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

Fête de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

Le projet passerelle a été mis en place pour faciliter le passage des enfants de la grande section au CP lors pause méridienne et du goûter nous prévoyons un repas et un gouter pour chaque enfant.

La passerelle est organisée lors du mois de juin sur une journée. Nous faisons passer les enfants de grande section sur la pause méridienne en élémentaire, accompagnés de l'animateur référent de la classe. Et par classe entière pour le goûter et toujours accompagnée de leurs animateurs référents.

Les enfants de grande section partagent aussi un moment d'activité avec les enfants et les animateurs d'élémentaire pendant ces deux temps.

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

VI LA PLACE DES PARENTS

Information et échanges : réunion rentrée / temps conviviaux

L'information s'effectue de plusieurs manières :

Par voie d'affichage : les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir etc.) dans le tableau extérieur ainsi qu'à l'intérieur de l'école.

Par l'équipe d'animation : le responsable et/ou les animateurs sont disponibles pour répondre aux questions des familles. Une réunion est proposée en début d'année afin d'informer les parents sur l'organisation des temps périscolaires (matin, midi, soir, et mercredis) avec la journée type.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site de la Ville.

Le blog du centre de loisirs, où l'on trouve de nombreuses photos, est régulièrement mis à jour. Un journal relatera également la vie des enfants de la ville (enfants, élèves, collégiens et lycéens), en ce qui nous concerne, il informera les parents des activités et sorties périscolaires et extrascolaires.

Chaque Jeudis avant les vacances, nous organiserons une petite fête et inviterons les familles à participer. Pour ces occasions, nous solliciterons les parents afin d'apporter une collation.

Pour la fête de fin d'année, un petit spectacle et une exposition seront organisés. Les parents découvriront ainsi toutes les activités réalisées durant l'année

VII ÉVALUATION

Réunion d'équipe

L'équipe d'animation de l'école se réunit tous les lundis ainsi que les jeudis que l'on partage avec le centre de loisirs pour organiser les vacances scolaires et faire les bilans des vacances.

Lors des réunions d'école, l'équipe d'animations organise la semaine avec préparation des ateliers, parle de l'organisation si besoin, et prépare les fêtes de veille de vacances.

Les réunions permettent aussi de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs.trices périscolaires et leur coordinateur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

Bilan d'activité

Critères d'évaluation

Elle se fera tout au long de l'année, permettant ainsi à l'équipe d'intervenir à chaque instant pour apporter les changements nécessaires au bien-être des enfants. Les critères seront :

- La participation, la joie et l'engouement
- L'évolution des aptitudes acquises durant les activités (autonomie, motricité…)

Outils de suivi pour l'évaluation

- Le cahier de bord : différentes informations seront consignées sur ce cahier tout au long de l'année. Les informations recueillies affineront le bilan (chiffres des différents temps, présences animateurs).

- La communication (enfants/adultes) et l'observation seront également essentielles pour améliorer de manière constante les temps périscolaires. Nous instituerons des réunions d'équipe hebdomadaires afin de réguler le fonctionnement.

- Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinateur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

- Les réunions permettent de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Outil de contrôle

- Le cahier d'émargement : nous permet de savoir avec qui l'enfant est parti et l'heure du départ et permet de formaliser le transfert de responsabilité de l'enfant.

VIII ANNEXES

PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITÉS D'ACCUEIL

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENFANCE
Pôle Périscolaire

PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITÉS D'ACCUEIL
Accueil périscolaire maternelle Julie Daubié

CADRE GÉNÉRAL

Le protocole défini ci-après s'applique pour l'accueil Julie Daubié pour l'année 2018-2019.

Il a pour objectif de **garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant**, d'un point de vue physique et affectif, tant pour les enfants et leurs parents, que pour les professionnels.

Il a été établi par la directrice de l'accueil périscolaire, en lien avec son équipe et la coordinatrice maternelle, et validé par les responsables du Pôle périscolaire en décembre 2018.

Il répond **aux 2 orientations pédagogiques et de vigilance suivantes** :

1/ De manière générale, mettre en place une organisation physique et pédagogique du temps, éventuellement progressive sur l'année, qui permette :

- d'assurer aux enfants un temps de détente, dans des conditions conciliant le souci du bien-être et celui de la sécurité ; à cette fin le libre choix des enfants sera toujours privilégié, dans le respect des exigences de sécurité

- aux animateurs d'identifier précisément et aussi rapidement que possible chaque enfant pris en charge sur les temps d'accueil (et dans un second temps leurs parents).

* 1 référent pour chaque classe midi et soir

* Des jeux de connaissances sont organisés en début d'année

- aux enfants et leurs parents d'identifier précisément et aussi rapidement que possible les animateurs (trices)

* Un trombinoscope (animateurs) est affiché à l'entrée de la salle périscolaire

* Un badge nominatif est épinglé sur chaque animateur en début d'année

* Une réunion de présentation est organisée début septembre

- à chaque animateur.trice de savoir exactement, et à tout moment, quels sont les enfants sous sa responsabilité
* Une liste des participants est faite en début d'activité, pas de possibilité de changement car diverses activités sont proposées dans chaque lieu

- de prendre en compte la spécificité de l'accueil des enfants de première année de maternelle.
* Chaque enfant de petite section sort de la classe le midi avec une étiquette nominative autour du cou le premier mois

* Jusqu'à la Toussaint les petites sections sont rassemblées dans la salle périscolaire avec leurs référents

2/ Accorder une attention particulière à l'organisation spatiale et matérielle de l'entrée/sortie de manière à :

- Pouvoir filtrer visuellement les passages d'enfants ou d'adultes ; l'agent à l'accueil doit avoir une vue permanente sur l'entrée et la sortie, avec si besoin un double contrôle *(nécessité à évaluer en fonction de la configuration des locaux, de nombre d'enfants etc.)*

* Deux responsables périscolaires sont présentes dans le hall, une seule entrée visible par toutes les deux, le bouton d'ouverture de la porte n'est pas accessible aux enfants.

- Limiter autant que possible le « stationnement » d'adultes dans les locaux, a fortiori dans les halls ou lieux de passage servant également de salles d'activités

* Un affichage sera mis en place en direction des parents

- Vérifier que toute personne venant chercher un enfant a une autorisation écrite pour cela, et demander, lors du premier passage, une pièce officielle permettant d'attester de son identité

- Faire signer le registre de départ à toute personne venant chercher un ou plusieurs enfants, en précisant l'horaire exact (à raison d'une signature par enfant). *(A partir de quand l'enfant passe sous la responsabilité de l'adulte ayant signé le registre ?)*

- Toujours privilégier la sécurité des enfants aux demandes éventuelles de recherche d'un vêtement, d'un sac etc.

* les animateurs sont en binôme, un se détache afin d'aider les parents dans leur recherche

Une **attention particulière** est apportée au déroulé précis et à la clarification des responsabilités de chacun lors des **moments de transition**, dans lesquels les enjeux de sécurité sont d'autant plus importants.

PRÉSENTATION DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ACCUEIL

Ce protocole présente les modalités concrètes d'organisation permettant de répondre aux orientations précédentes. Il vient en complément du projet pédagogique de chaque accueil.

I - MATIN

A. Accueil et arrivée des enfants

- 2 animateurs
-1 animateur fait l'accueil dans la salle périscolaire tout en restant avec son collègue et les enfants.

B. Organisation du temps et déplacements des enfants

Dans les ateliers : jeux calmes, bibliothèque dans la salle périscolaire de Julie Daubie

Aux toilettes : les maternels sont accompagnés par un animateur

C. Restitution des enfants

-les atsems récupèrent les petits et moyens, les grands vont directement dans la cour rejoindre leurs instituteurs à 8h30

- de 8h30 à 8h40 les 2 animateurs sont à disposition des parents pour tout renseignement.

II - PAUSE MÉRIDIENNE

A. Accueil et arrivée des enfants

- Les enfants sont récupérés par leurs animateurs à 11h30 afin que le 1er service soit à table quand les portes ouvrent aux parents
4 animateurs et 4 ATSEM prennent en charge les enfants qui mangent au premier service, l'autre partie est rassemblé dans la salle de motricité avec 5 animateurs.

B. Organisation du temps

- Le 2ème service reste en salle motricité le temps que les parents récupèrent leurs enfants entre 11h40 et 11h50, nous leur proposons les activités durant ce temps.

- 11h50 début des activités en salle périscolaire, rotonde, cour et motricité (3 groupes)
12h25 arrêt des activités rangement /passage aux toilettes. Les 3 groupes en attendant le passage aux réfectoires proposent : chanson, lecture et mimes.

- Une partie du 1er service qui ne dort pas, est dirigée dans la salle périscolaire pour participer aux activités avec 2 animatrices et 1 ATSEM.

C. Déplacement des enfants :

Dans le réfectoire : les trois groupes se déplacent avec leur deux animateurs ,1 devant et 1 derrière

Dans les ateliers : les enfants ne changent pas d'atelier le midi

Aux toilettes : 1 animateur emmène les enfants aux toilettes

D. Restitution des enfants

À 13h30 les enfants sont dirigés vers la cour avec leurs animateurs en attendant le relai des enseignants. En cas de pluie, ils sont tous dirigés vers la salle de motricité.

III - SOIR

A. Accueil et arrivée des enfants

- les animateurs récupèrent les enfants dans leurs classes (1 référent par classe)
- passage aux toilettes / lavage de mains
- installation au réfectoire avant l'ouverture des portes 16h40

B. Organisation du temps

- les enfants s'installent, ils sont enregistrés dans la tablette et les animateurs les comptent

-les animateurs s'assoient avec eux

-fin du gouter vers 17h, puis rassemblement dans la salle motricité afin de leur présenter les activités.
- 2 ateliers manuels en salle périscolaire
-jeux de constructions dans la rotonde
-2 ateliers jeux collectifs /danse /motricité dans les 2 salles de motricités
Toutes les portes des salles et des couloirs sont fermées.
Les animateurs sont en binôme.

C. Déplacements des enfants

Dans les ateliers : pas de déplacement, chaque atelier possède un panel de jeux important à offrir aux enfants.

Aux toilettes : les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes

D. Restitution des enfants :

Ouverture aux familles : 17h15

- la porte est fermée. La directrice périscolaire ouvre à chaque parent

- Signature du cahier d'émergement / vérification des autorisations et contrôle d'identité en cas de doute

1er service (4 ANIMATEURS + 4 ATSEM)

Classe de Corinne : Imane (Christelle Atsem) PETITE SECTION

Classe de Arnaud : Ahlem (Louise Atsem) PETITE SECTION

Classe de Elise : Gina (Patricia Atsem) PETITE ET MOYENNE SECTION

Classe de Florence : Hayet (Stephanie Atsem) PETITE SECTION

1 er groupe

2eme service (5 animateurs)

Classe de Laurence : Sylvie MOYENNE ET GRANDE SECTION

Classe de Julien : Sofia MOYENNE ET GRANDE SECTION

Classe de Marine : Sabrina +claudine MOYENNE ET GRANDE SECTION

2eme groupe